



Administration Laurentian  
de pilotage Pilotage  
des Laurentides Authority

Le 12 juin 2024

## **AVIS – Test écrit de connaissances générales**

En prévision des prochains recrutements d'apprentis pilotes, l'Administration de pilotage des Laurentides offre la possibilité aux candidats intéressés de se présenter au test écrit de connaissances générales les :

**Mercredi 16 octobre 2024 à Trois-Rivières**

**Mardi 3 décembre 2024 à Québec**

**Mardi 14 janvier 2025 à Trois-Rivières**

Le test écrit de connaissances générales fait partie des conditions d'admissibilité d'un apprenti pilote. Le candidat intéressé doit fournir :

1. Une copie conforme d'un document établissant qu'il est un citoyen canadien ou un résident permanent conformément à la Loi sur le pilotage (acte de naissance ou tout autre document officiel indiquant la date et le lieu de naissance).
2. Une copie conforme d'un certificat de compétence délivré en vertu de la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada.

Le test est donné en présence d'un jury d'examen. Il est d'une durée de 3 heures et il comporte des questions sur les connaissances générales de la navigation à proximité du littoral, y compris sur les connaissances de la manœuvre des navires, des instruments de navigation, de l'usage des cartes marines, de la météorologie, de la navigation dans les glaces sur le fleuve Saint-Laurent et du calcul des marées. Le programme d'études se trouve sous la rubrique « Carrières Devenir pilote » du site web de l'Administration. <https://www.pilotagestlaurent.gc.ca/fr/Examen-d-entree-a-lapprentissage.html> La note de passage est de 70 %.

Les candidats intéressés qui ne répondent pas pour l'instant à toutes les conditions préalables énumérées à l'article 23.29 du *Règlement général sur le pilotage* (<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2000-132/page-6.html#h-1338583>) peuvent se présenter au test écrit de connaissances générales en vue des recrutements des années à venir.

Il est à noter que le candidat qui échoue trois fois à ce test ne sera plus admissible aux futurs examens sur le pilotage, comme le mentionne l'article 23.33 (1) du *Règlement général sur le pilotage* (<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2000-132/page-7.html#h-1338614>).

Par la suite, il sera de la responsabilité du candidat de surveiller les avis de recrutement publiés par l'Administration de pilotage des Laurentides et qui seront affichés sur son site web [http://www.pilotagestlaurent.gc.ca/homePage\\_f.asp](http://www.pilotagestlaurent.gc.ca/homePage_f.asp). Ces avis indiqueront les conditions préalables et les dates limites auxquelles les candidatures doivent être reçues.

Les candidats intéressés doivent remplir le formulaire d'inscription ci-joint et le retourner, avec les documents exigés, par courriel ou par la poste au plus tard une semaine ouvrable avant la date prévue du test.

Pour toutes autres informations, s'adresser à nous par courriel :

[operations@apl.gc.ca](mailto:operations@apl.gc.ca)

Sécurité maritime  
999, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 1410  
Montréal QC H3A 3L4

Site web :

[http://www.pilotagestlaurent.gc.ca/homePage\\_f.asp](http://www.pilotagestlaurent.gc.ca/homePage_f.asp)

Loi et Règlements :

<http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/P-14.pdf>  
<http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/SOR-2000-132.pdf>



Administration de pilotage  
des Laurentides

Laurentian  
Pilotage  
Authority

### **Formulaire d'inscription au test écrit de connaissances générales**

|             |              |
|-------------|--------------|
| Nom:        | Prénom :     |
| Adresse :   |              |
| Ville :     | Code postal: |
| Téléphone : | Courriel :   |

| <b>Date du test</b>      | <b>Lieu</b>    |  |
|--------------------------|----------------|--|
| Mercredi 16 octobre 2024 | Trois-Rivières |  |
| Mardi 3 décembre 2024    | Québec         |  |
| Mardi 14 janvier 2025    | Trois-Rivières |  |

| <b>Documents requis</b>   |  |
|---|--|
| Copie conforme d'un document de citoyen canadien ou résident permanent  |  |
| Copie conforme d'un certificat de compétence délivré en vertu de la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada |  |

Faire parvenir le formulaire d'inscription et les documents exigés par courriel ou par la poste à l'adresse suivante :

[operations@apl.gc.ca](mailto:operations@apl.gc.ca)

Sécurité maritime  
Administration de pilotage des Laurentides  
999, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 1410  
Montréal QC H3A 3L4